



FRMJC

Fédération Régionale des MJC
Pays de la Loire

NOTE D'INTENTION



scène culturelle de proximité

en Pays de la Loire

#14



Fédération Régionale des MJC des Pays de la Loire – Benoît Le Merrer, Directeur

Bd de la Fresnellerie 72100 LE MANS ☎ 02 43 72 67 72 ✉ direction@frmjcpaysdelaloire.org

Facebook : A Suivre de Près

EDITION 2018 [avril / novembre]

Pour sa 14^{ème} année, le Festival "A Suivre de Près..." s'engage dans une nouvelle direction. Sa légitimité et notoriété auprès des artistes et des publics est due à sa programmation musicale exigeante et des conditions de diffusion de qualité inscrites dans son cahier des charges. Mais s'il continuera à s'inscrire dans le paysage culturel des musiques, en assurant la promotion et la diffusion des artistes ligériens émergents, s'il s'adressera toujours à des publics habitués des lieux reconnus de diffusion, tels les salles de concert, les espaces culturels et les SMAC, il entend s'engager encore plus dans la découverte de nouveaux lieux, au plus près des habitants, cafés-bars, salles éphémères, et espaces de plein air en été.

La FRMJC Pays de La Loire, fondatrice du festival, fait de la Jeunesse une priorité. Elle s'engage partout pour que les jeunes soient acteurs de leurs projets. C'est donc en ce sens qu'elle entend développer davantage le festival. Accompagner les associations et les collectivités à accueillir un temps de programmation en s'adressant clairement aux jeunes de leur territoire. Si le pari semble possible en milieu urbain ou périurbain, là où les ressources d'accompagnement sont nombreuses, la question de la place des jeunes dans les petites communes en milieu rural est un enjeu premier. Les musiques actuelles, sous toutes leurs esthétiques, sont la première pratique culturelle de la jeunesse. « A Suivre De Près » se veut le festival construit localement avec les associations et s'adressant à toutes les jeunesses.

Le développement de partenariats avec un tissu associatif de proximité a permis d'implanter sur les territoires notamment ruraux la diffusion de concerts à minima une fois par an. En Pays de la Loire, 180 concerts ont accueillis plus de 15 000 spectateurs dans les « Scènes Culturelles de Proximité ». Parmi les publics ciblés et accueillis, les jeunes et les familles éloignées de l'offre culturelle institutionnelle sont représentés. Le cadre citoyen dans lequel sont organisés les concerts associe la population dès le choix de la programmation artistique.

L'expérience d'une double saison instruite depuis 2015 a ses limites, nuisant à une bonne identification par les artistes et les publics, et rendant difficile le travail de repérage et d'accompagnement. L'édition 2018 resserrera donc le temps de diffusion : d'avril à juillet pour couvrir la saison d'été, favoriser les programmations de plein-air et s'inscrire en appui à des initiatives locales, et à l'automne pour accompagner les ouvertures de saison.

Gilles ROUBY
Président du Festival

Benoît Le Merrer
Directeur FRMJC

Démarche

Le Festival est dans une démarche de renouvellement. L'arrêt de travail de la coordonnatrice est l'occasion de revisiter l'ensemble de la démarche.

La proposition est de se recentrer sur un principe : 4 groupes, 12 à 16 dates.

- une partie des dates dans des lieux habituels de diffusion.
- une partie des dates dans des lieux innovants, des lieux non habitués à une démarche de programmation.

Pour chaque concert, pour chaque lieu de spectacle, la FRMJC s'engage dans une démarche partenariale qui prend corps à travers une convention d'accompagnement.

Accompagnement FRMJC :

La FRMJC accompagne l'association dans le choix de programmation et de date. Elle est invitée aux réunions préparatoires. Elle conseille les associations peu expérimentées ou entrant dans le dispositif.

Elle assure le lien technique avec le groupe, sauf si possibilité professionnelle au local.

Elle s'assure de la qualité des moyens de sonorisation mis à disposition.

Elle prend en charge 50% du cachet. Elle peut prendre en charge des frais autres (sonorisation, technicien ... selon les cas).

Elle prend en charge la réalisation des outils de communication 3 mois avant la date programmée.

Engagements de l'association

L'association signe et accepte la charte des valeurs de la FRMJC. Elle adhère à la FRMJC en tant que adhérent ou membre partenaire (40€).

Elle participe aux choix de programmation.

Elle invite la FRMJC aux réunions techniques de préparation. Si elle en a la capacité (professionnel), elle est directement en contact avec le groupe programmé quant aux besoins techniques.

Elle assure le lien entre la direction du festival et les partenaires locaux (collectivité locale, partenaires)

Elle fait référence dans sa communication à la FRMJC et au Festival « A Suivre de Près... »

Elle assure un accueil de qualité au groupe (hébergement, catering,...)

Elle assure le paiement des cachets artistiques.

Elle met en œuvre, avec l'appui de la FRMJC, une « animation » de sensibilisation et de prévention autour des risques auditifs.

Elle met en œuvre, avec l'appui de la FRMJC, une démarche de développement durable dans l'organisation du concert.

Elle établit un bilan qualitatif et financier qu'elle adresse à la FRMJC avec un mémoire pour prise en charge de 50% du cachet artistique et autres prestations selon accord.

L'association a toute liberté d'inclure le Festival « A Suivre de Près... » dans une programmation plus large (type festival, événement local, première partie d'un concert...)

Programmation 2018

Depuis son origine, la programmation se compose de 4 groupes ligériens émergents pour assurer à chacun au moins 3 dates de concerts dans plusieurs lieux de la région. Cette contrainte quantitative permet de soutenir de manière substantielle les artistes et de favoriser l'irrigation culturelle de la région. La prédilection pour des créations originales est le postulat. Par émergent, nous définissons des groupes ayant une volonté et une démarche allant vers la professionnalisation, et cherchant à développer leur style musical.

La programmation doit pouvoir s'adresser autant à des lieux avec une forte expérience de programmation, qu'à des lieux disposant de peu de moyens scéniques. Elle répond ainsi à plusieurs critères : Groupe ligérien émergent, diversité esthétique, jauge, budget. Les groupes proposant plusieurs configurations seront notamment recherchés.

La FRMJC est garante de l'exigence artistique des groupes proposés.

Constitution du « Conseil artistique »

La FRMJC s'engage dans la constitution d'un Conseil artistique dont l'objectif est d'accompagner le Festival tout au long de l'année.

Ce conseil est composé de 2 types de membres :

- Le comité d'organisation : personnes directement en charge du festival
- Le Président du Festival (Gilles Rouby)
- Le Directeur de la FRMJC (Benoît Le Merrer)
- Le Co-fondateur du Festival (François Gabory – Directeur du Jardin de Verre - Cholet)
- 1 ou 2 acteurs des Musiques actuelles en Région
- 1 ou 2 conseillers bénévoles

Ce comité sollicite l'accompagnement du Pôle régional des musiques actuelles (Yann Bieuzent)

- Le comité de programmation : personnes volontaires pour participer aux choix de programmation
- Les membres du comité d'organisation
- Les Directeurs et coordonnateurs des associations membres
- Les professionnels et bénévoles des structures ou associations membres et partenaires
- Les bénévoles des associations membres et partenaires.
- Toute personne (artiste, professionnel ou bénévole) sollicitée pour y participer.

Il est constitué une liste de diffusion permettant les échanges au sein du Conseil artistique. Une réunion de préparation (janvier) et une réunion bilan (novembre) seront proposées.

Calendrier

- ⇒ Décembre-Février : repérage des groupes et choix de programmation
- ⇒ Mars : repérage des lieux de diffusion
- ⇒ Avril : finalisation de la programmation, communication
- ⇒ Avril-Juillet : 1^{ère} session
- ⇒ Septembre-Octobre : 2^{nde} session

Une date sera retenue comme temps fort d'ouverture et de promotion du Festival.

Rencontres nationales des MJC à Saumur les 19-20-21 mai 2018

Le Festival « A Suivre de Près » sera présent à cet événement pour présenter sa démarche aux MJC et Fédérations présentes.



Benoît LE MERRER
Directeur fédéral

Tél : 06 24 70 38 30
direction@frmjcpaysdelaloire.org

frmjcpaysdelaloire.org

FRMJC Pays de la Loire - Boulevard de la Fresnelierie - 72100 Le Mans